



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) . LBM (0959) . PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

L'AUGMENTATION DES SALAIRES : LA SEULE REVENDICATION JUSTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX !

En l'espace d'un mois, nous sommes passés d'un taux d'inflation de 0,9 % à 1,7 % (Insee) au 31/03. Et il faut s'attendre à près de 5 % dans les semaines à venir selon l'UFC Que Choisir.

La guerre impérialiste israélo-américaine contre l'Iran en est la principale cause, le pétrole augmentant, tout augmente. **Face à la hausse des prix, notre seule revendication se doit d'être l'augmentation généralisée des salaires.**

Il ne faut pas tomber dans le piège de l'augmentation de la rémunération qui n'est pas du tout la même chose.

Nous réclamons des hausses de salaires, mais de salaire dit socialisé, c'est-à-dire que notre salaire n'est pas que le montant en net en bas à droite de la fiche de paye, mais notre salaire intègre bien les cotisations sociales permettant à notre système de santé ainsi qu'à l'assurance chômage de fonctionner.

En l'espèce, les primes d'intéressement, de participation et la dernière en date la PPV (prime de partage de la valeur) sont des pièges dans lequel il ne faut pas tomber car celles-ci sont exonérées de cotisations sociales ainsi que d'exonérations fiscales. Elles contribuent certes à une augmentation du pouvoir d'achat de manière ponctuelle mais elles assèchent les ressources de notre bien commun.

À la FNIC CGT, nous avons une double revendication : positionner le salaire minimum à 2 400 € par mois et la mise en place de l'échelle mobile des salaires.

L'échelle mobile correspond à ce que nos salaires suivent les augmentations des prix, et ce de manière automatique. Selon nous, un salaire minimum ou une échelle mobile des salaires ne peuvent être obtenus dans les salons feutrés des négociations.

Ces deux revendications, vitales aujourd'hui pour l'ensemble de notre classe, ne seront que le fruit d'une bataille de l'ensemble de notre camp et l'instauration d'un rapport de force par la grève et la mobilisation.

Il est évident que la classe dominante a choisi de faire payer à la classe ouvrière la militarisation de la société et le coût de leurs guerres ! Il n'est pas question pour eux de rogner sur leurs bénéfices ! C'est par la destruction de notre Sécurité sociale, par la précarisation de nos vies et de nos conditions de travail et par l'augmentation drastique des prix, qu'ils cherchent à financer leur armada militaire pour aller faire la guerre partout ailleurs.

Nous ne voulons pas être les complices de leur barbarie par l'acceptation de la pauvreté qu'ils nous imposent, lutter ici et maintenant pour nos salaires et nos conditions de vies c'est s'opposer à leurs plans de guerre ! Lutter, faire la grève et se mobiliser pour que nos salaires augmentent plus vite que les prix c'est se battre contre cette classe parasitaire qui gonflent leurs profits par l'envolée des prix que sont les capitalistes !

La CGT appelle l'ensemble des travailleurs à s'organiser dès maintenant pour se mobiliser contre la hausse des prix qui ne profitent qu'à la guerre et leurs profits !

**LES SEULES REVENDICATIONS JUSTES DANS CE CONTEXTE :
SALAIRE MINI À 2 400 € ET
L'ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES !**